

R1 BRETON Dominique dt LAHOURCADE
propriétaire des parcelles AC 318, 321, 332, 334, 316
74 AC 316 (habitation) AC 320
demande la constructibilité des parcelles AC 318
AC 321 AC 316.

R1 BOUMERA Gisèle SERRES SAINTE MARIE
75 C 973 demande la constructibilité de cette parcelle
R1 Confirme la demande de réperage de la gérance
76 sur la parcelle C 164 déjà portée au PAI

R1 COUSSIRAT HOURTET J.F.
77 MAEIN AB 185 A 186 AB 308 redéfinissent
R1 constructible au PLU ou en forte

78 LUCQ DE BEARN AK 90 et AK 89 - sollicite
la constructibilité partielle AK 90 et AK 89

R1 BARRAQUE Lionel, dt ABOS

79 ABOS parcelles AD 370 et AD 371 ces
parcelles ont fait l'objet d'une DP en mai 2023

R1 DUPLÉIX Nathalie LACOMMANDE A 538
possède une DP pour faire une parcelle
DP 06429924X6002 du 16/02/2024 -
Demande pourquoi une frange urbaine secondaire
80 n'a-t-elle pas été créée dans le hameau.